

PAPARA - Sur les zones de rahui de Papara et Mataiea

Lancement d'une étude écologique

Depuis décembre 2019, la direction des ressources marines et minières (DRMM) a classé deux zones de pêche réglementée (ZPR) sur la côte ouest de Tahiti. La première se trouve à Papara. Il s'agit du rahui Patere no Papara. Cette zone est située entre la passe de la pointe Enrich et s'étend jusqu'à Tiama'o à hauteur de la source Pape-mato. La seconde ZPR est à Atimaono à cheval entre Papara et Mataiea. Dans le but de faire un état des lieux de ces deux zones de rahui, la DRMM a lancé

une consultation pour la réalisation d'une étude écologique. Deux bureaux d'études ont obtenu le marché. Il s'agit de Fenua environnement et Te Moana Consulting. Ces deux bureaux d'études tenaient vendredi dernier une réunion à Papara puis à Mataiea pour informer les deux comités de gestion de ces ZPR.

Six mois de travaux

Cette étude écologique sera réalisée par des biologistes marins et va durer six mois. Les pêcheurs qui font partie

des deux comités de gestion seront également associés aux travaux pour leur expérience. Cela permettra d'identifier les zones les plus poissonneuses et surtout de les cartographier. Les zones impactées par la surpêche ou d'autres raisons seront également identifiées et feront l'objet d'un programme de repeuplement, comme le bënëtier (pahua) car les pêcheurs ont signalé une diminution de l'espèce due, selon eux, à une surpêche. Les résultats de cette étude seront connus dès sep-

tembre. Les bureaux d'études Fenua environnement et Te Moana Consulting reviendront auprès des deux comités de gestion pour leur présenter le bilan de leurs travaux.

La DRMM espère lancer une autre étude dans quelques années pour faire une comparaison avec celle qui sera menée prochainement pour voir l'évolution des deux ZPR. Normalement à la fin de

l'année, ces deux zones de rahui seront ouvertes à la pêche. Mais avant toute ouverture, de nouvelles zones seront identifiées et classées ZPR. ■

C.T.



Plusieurs pêcheurs lagonaires sont venus exprimer leur sentiment face au projet d'étude écologique des zones de rahui.

► Réactions

Marguerite Tiarui

Ingénieure halieute à la DRMM

« Une étude financée par le projet Protège »



« On pourrait juste choisir une zone sur une carte pour réaliser cette étude. Mais en fin de compte, on a besoin des pêcheurs pour savoir quels sont les sites les plus poissonneux pour pouvoir bien suivre ces zones dans le temps. Cela permettra de bien voir l'évolution des poissons, surtout les espèces très commercialisées comme le ume (nason), le perroquet, le chirurgien, etc. Cette étude est financée par le projet Protège, soutenu par le Fonds européen de développement (FED). J'ai été recrutée à la DRMM dans le cadre de ce projet Protège. »

Romain Vivier

Gérant du bureau d'études Fenua environnement

« On travaille avec des personnes très expérimentées »



« Avec deux de nos confrères, on regarde un peu ce qui se passe sous l'eau dans ces deux ZPR. On va regarder l'état de santé du récif comme si on faisait un bilan de santé. Et ce bilan de santé, on va le refaire dans quelques années pour justement regarder si les zones de rahui fonctionnent ou pas. Normalement, on aurait dû faire cette étude un peu plus tôt. On a eu des petites complications d'ordre administratif, ce qui a fait que le démarrage a été retardé. On est quand même dans les délais. »

Nous avons sollicité la participation des pêcheurs pour la réalisation de cette étude. Les plongeurs et biologistes marins avec lesquels on travaille sont des personnes très expérimentées. Ils ont réalisé les mêmes travaux pour les PGEM (Plan de gestion des espaces maritimes) et autres projets dans le monde. Donc, nous avons une bonne maîtrise des méthodes.

Par rapport aux bënëtiers, on va faire un état des lieux de ce qui existe et voir s'il est possible d'en implanter ou pas. »

Anatole Ehumoaana

Porte-parole du comité de gestion du rahui de Papara

« Une bonne chose »



« C'est une bonne chose cette étude. C'est un moyen de voir comment on peut faire évoluer les choses à l'avenir. Pour la zone de Patere à Papara, on attend de savoir si la zone sera ouverte à la pêche à la fin de l'année ou pas. Les pêcheurs attendent et savent que le rahui va bientôt prendre fin. Mais la question aujourd'hui est de savoir si on peut réellement le faire ou pas. »

les rendez-vous gourmands

RESTAURANT - BAR
Cuisine Française

MANAVA CAFÉ PAPEETE



PETIT-DÉJEUNER
Tous les jours
à partir de 6H



DÉJEUNER
Tous les jours
à partir de 11H



DÎNER
Jeudis, Vendredis et
Samedis de 18H à 22H

NOS SPÉCIALITÉS

Salad' Bar

1.700F / pers.
Tous les MIDIS
de 10h30 - 13h30



Moules frites en soirée : 2950F

Happy hour
Tous les jeudis et vendredis
de 16h à 18h

Possibilité de dîner à la carte
et suggestions du jour

OUVERT

LUNDI À MERCREDI 6H / 15H - JEUDI ET VENDREDI 6H / 22H - SAMEDI 18H / 21H

Réservation au 40.42.02.91
Angle Avenue Pouvanaa Oopa - Manava Café

POUR FIGURER DANS CETTE RUBRIQUE, MERCI DE CONTACTER :
LAURA AU 87 24 97 71